

2^{ème} PARTIE

RAPPORT THÉMATIQUE DÉTAILLÉ :

LES ÉCOSYSTÈMES DE FORÊTS

Détails sur le présent rapport

Partie contractante	RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
Correspondant national	
Nom complet de l'institution:	Ministère de l'Environnement, des Eaux, Forêts, Chasses et Pêches.
Nom et titre de l'administrateur responsable:	Alphonse GUERET-DOMBA, Ingénieur des Eaux et Forêt.
Adresse:	Ministère de l'Environnement des Eaux, Forêts, Chasses et Pêches. BP. : 830 BANGUI - République Centrafricaine
Téléphone:	- (+236) 61 95 58 - (+236) 50 79 80
Fax:	- (+236) 61 57 41
Courrier électronique:	<u>biodiver@intnet.cf</u>
Administrateur responsable du rapport national (si différent du premier)	
Nom et titre de l'administrateur responsable:	Jacques-Paulin REGNER, Consultant National Principal du Projet Stratégie Nationale et Plan d'Action en matière de Diversité Biologique.
Adresse:	Faculté des Sciences, Département des Sciences Naturelles. BP : 908 BANGUI - République Centrafricaine
Téléphone:	- (+236) 61 95 58 - (+236) 50 72 63
Fax:	- (236) 61 78 90
Courrier électronique:	<u>biodiver@intnet.cf</u>
Date de soumission:	27 Septembre 2000
Signature de l'administrateur chargé de la soumission du rapport national	



Jacques - Paulin REGNER

Décision IV/7 sur la diversité biologique des forêts

253. Quel niveau de priorité votre pays accorde t-il à l'application de cet article et aux décisions associées?			
a) Élevé	X	b) Moyen	c) Faible
254. Dans quelle mesure les ressources disponibles sont-elles suffisantes pour rencontrer les obligations des recommandations?			
a) Bonnes	b) Suffisantes	c) Limitées	X
1. Votre pays a-t-il évalué l'état et l'évolution de la diversité biologique des forêts et procédé à l'identification des options possible de conservation et d'utilisation durable des forêts? (Décision IV/7, paragraphe 12)			
a) non			
b) évaluation en cours (donnez des détails ci-dessous)			X
c) évaluation terminée (donnez des détails ci-dessous)			
d) pas pertinent			

Si vous êtes une Partie pays en développement ou une Partie à économie en transition -	
2. Votre pays a-t-il fait appel à une forme d'assistance par le biais de mécanismes financiers pour des projets qui encouragent la mise en œuvre du programme de travail axé sur la diversité biologique des forêts. (Décision IV/7, paragraphe 7)	
a) non	
b) oui (donnez des détails ci-dessous)	X

Élément 1 du programme de travail : approche holistique et intersectorielle des écosystèmes, intégrant la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique des forêts, en considérant les implications sociales et culturelles

3. Votre pays a-t-il identifié des méthodologies pour valoriser l'intégration de la conservation et de l'utilisation durable de la diversité biologique des forêts dans une approche holistique de la gestion durable des forêts à un niveau national? (Programme de travail, paragraphe 13).	
a) non	
b) évaluation en cours (donnez des détails ci-dessous)	X
c) évaluation terminée (donnez des détails ci-dessous)	
d) pas applicable	
4. Votre pays a-t-il développé des méthodologies pour promouvoir l'intégration de la connaissance traditionnelle des forêts dans la gestion durable de celles-ci, conformément à l'article 8(j)? (Programme de travail, paragraphe 14).	
a) non	
b) évaluation en cours (donnez des détails ci-dessous)	X
c) évaluation terminée (donnez des détails ci-dessous)	
d) pas applicable	

5. Votre pays a-t-il encouragé la coopération à tous les niveaux, conformément aux articles 5 et 16 de la Convention, concernant la conservation et l'utilisation durable des ressources biologiques des forêts? (Programme de travail, paragraphe 15)	
a) non	
b) évaluation en cours (donnez des détails ci-dessous)	X
c) évaluation terminée (donnez des détails ci-dessous)	
d) pas applicable	
6. Votre pays a-t-il encouragé le partage des informations techniques et scientifiques pertinentes sur les réseaux à tous les niveaux, concernant les zones forestières protégées et les modalités de tous les types d'écosystèmes des forêts ? (Programme de travail, paragraphe 17).	
a) non	
b) évaluation en cours (donnez des détails ci-dessous)	X
c) évaluation terminée (donnez des détails ci-dessous)	
d) pas applicable	

Élément 2 du programme de travail: Analyse exhaustive des répercussions des activités humaines sur la diversité biologique des forêts et évaluation des moyens pour atténuer leurs influences néfastes.

7. Votre pays a-t-il favorisé des activités afin d'améliorer la compréhension des effets positifs et négatifs des activités humaines sur les écosystèmes des forêts des gestionnaires de l'aménagement du territoire, des hommes politiques, des scientifiques et tous les autres intervenants pertinents (Programme de travail, paragraphe 29).	
a) Activité minimale	
b) évaluation en cours (donnez des détails ci-dessous)	X
c) évaluation terminée (donnez des détails ci-dessous)	
d) pas applicable	
8. Votre pays a-t-il développé des activités pour réunir des expériences de gestion et les informations scientifiques indigènes et autochtones, que ce soit au niveau national ou local, de façon à partager les approches et les outils qui permettent d'améliorer les pratiques appliquées dans les forêts par rapport à la diversité biologique des forêts? (Programme de travail, paragraphe 30).	
a) Activité minimale	
b) évaluation en cours (donnez des détails ci-dessous)	X
c) évaluation terminée (donnez des détails ci-dessous)	
d) pas applicable	
9. Votre pays a-t-il favorisé des activités dans le but de fournir des options afin de minimiser l'impact négatif des activités humaines, et d'encourager les influences positives de ces dernières, sur la diversité biologique des forêts? (Programme de travail, paragraphe 31).	
a) Activité minimale	X
b) évaluation en cours (donnez des détails ci-dessous)	
c) évaluation terminée (donnez des détails ci-dessous)	
d) pas pertinent	

10. Votre pays a-t-il encouragé des activités afin de minimiser l'impact des espèces exotiques nuisibles à la diversité biologique des forêts? (Programme de travail, paragraphe 32).	
a) Activité minimale	X
b) évaluation en cours (donnez des détails ci-dessous)	
c) évaluation terminée (donnez des détails ci-dessous)	
d) pas pertinent	
11. Votre pays a-t-il identifié des moyens et des mécanismes pour améliorer l'identification et accorder la priorité à la recherche d'activités liées à l'influence des activités humaines, en particulier concernant la gestion des forêts, sur la diversité biologique des forêts? (Programme de travail, paragraphe 33).	
a) Activité minimale	X
b) évaluation en cours (donnez des détails ci-dessous)	
c) évaluation terminée (donnez des détails ci-dessous)	
12. Votre pays possède t-il des résultats de recherche et des rapports de synthèse se rapportant aux connaissances traditionnelles et scientifiques pertinentes sur des points clés de la diversité biologique des forêts. Si c'est le cas, ces outils ont-ils été diffusés le plus largement possible? (Programme de travail, paragraphe 34).	
a) non	
b) quelques rapports pertinents, mais non distribués.	X
c) de nombreux rapports qui devraient être plus largement diffusés (veuillez préciser ci-dessous)	
d) oui - ils ont déjà été diffusés (veuillez préciser ci-dessous)	
13. Votre pays a-t-il préparé des études de cas afin d'évaluer l'impact des incendies et des espèces exotiques sur la diversité biologique des forêts et leurs influences sur la gestion des écosystèmes des forêts et de la savane? (Programme de travail, paragraphe 35).	
a) non - veuillez indiquer ci-dessous si c'est parce que vous manquez d'études de cas ou s'il y a d'autres raisons.	
b) oui - veuillez indiquer ci-dessous votre avis sur l'utilité de la préparation de ces études de cas afin de développer une meilleure compréhension du problème, ou une meilleure gestion des réponses.	X

Élément 3 du programme de travail : Méthodologie permettant de poursuivre l'élaboration de critères et indicateurs relatifs à la diversité biologique des forêts

14. Votre pays a-t-il évalué les expériences acquises lors de processus régionaux identifiant des éléments communs et des lacunes dans les initiatives et les indicateurs visant à améliorer la diversité biologique des forêts (Programme de travail, paragraphe 43).	
a) Activité minimale	
b) évaluation en cours (donnez des détails ci-dessous)	X
c) évaluation terminée (donnez des détails ci-dessous)	
d) pas pertinent	

15. Votre pays a-t-il mené des études sur la taxonomie et des inventaires au niveau national qui pourraient servir d'évaluation de base de la diversité biologique des forêts? (Programme de travail, paragraphe 43).

a) activité minimale	X
b) évaluation en cours (donnez des détails ci-dessous)	X
c) évaluation terminée (donnez des détails ci-dessous)	
d) pas pertinent	

Si vous avez coché des cases dans les questions 5 à 15 ci-dessus et que vous voulez ajouter des informations complémentaires, faites-le ci-après.

(Les informations peuvent contenir la description de méthodologies et d'activités entreprises, les raisons expliquant un succès ou un échec, les résultats et les leçons retenues).

Par rapport à la question 1, nous devons préciser que le pays à travers le projet CAF/96/G.31 a déjà évalué l'état et l'évolution de la diversité biologique des forêts et proposé des options pour leur conservation et utilisation durable. Cette évaluation se poursuit actuellement dans le cadre du projet CAF/95/G.31 "Protection et utilisation durable de la diversité de la forêt de Bangassou", pour le massif forestier du sud-est du pays.

Par rapport à la question 2, le pays a fait appel au mécanisme financier du FEM pour l'exécution du projet Biodiversité forêt de Bangassou, unique structure qui assure la mise en œuvre du programme de travail axé sur la diversité biologique des forêts. Au niveau du FEM, un autre financement a été acquis dans le cadre du PRGIE, pour réaliser en Centrafrique des études sur les feux de brousse.

Par rapport à l'élément 1 du programme de travail (question 3), au niveau de la République Centrafricaine, l'évaluation des méthodologies visant à valoriser l'intégration de la conservation et de l'utilisation durable de la diversité biologique des forêts dans une approche globale de gestion se poursuit actuellement dans le cadre des projets suivants:

- le projet de conservation et de gestion hautement décentralisée de la forêt de Bangassou dont l'objectif principal est de développer la capacité locale de la population à gérer les ressources de la forêt;
- le programme de conservation des écosystèmes forestiers en Afrique Centrale (ECOFAC- composante RCA) dont l'objectif est de connaître, de promouvoir et d'encourager la protection durable des ressources biologiques de la forêt de Mbaéré- Ngotto- Bodingué ;
- et le projet de gestion participative des ressources naturelles (PGPRN), dont le but visé concerne la conservation et l'utilisation pérenne des ressources naturelles.

Concernant l'évaluation des méthodologies pour promouvoir l'intégration de la connaissance traditionnelle dans la gestion des forêts, il faut mentionner qu'au niveau du pays, des dispositions véritables ne sont pas encore prises quant à l'application de l'article 8(j). Néanmoins, dans les documents de stratégie et plan d'action qui viennent d'être élaborés, une large place a été réservée aux activités ayant trait aux connaissances et pratiques traditionnelles.

En matière de conservation et d'utilisation durable des ressources biologiques des forêts (question 5), le pays a encouragé la coopération au niveau des principaux organismes suivants: FAO, GTZ (projet de gestion participative des ressources naturelles), WWF, GTZ (projet Dzanga-Sangha), UE (projet ECOFAC), ADIE (Association pour le Développement de l'Information Environnementale), CEFDHAC (Conférence sur les écosystèmes de Forêts Denses Humides en Afrique Centrale) et l'OAB (Organisation Africaine du Bois).

Le partage des informations techniques scientifiques pertinentes sur les réseaux concernant les zones forestières protégées(question6) se fait actuellement au niveau de trois projets du pays, lesquels sont dotés chacun d'un site Internet, à savoir :

- le projet ECOFAC/ RCA(qui travaille sur la zone de conservation génétique de la forêt de Mbaéré- Ngotto- Bodingué);
- le projet Dzanga-Sangha/ WWF, GTZ(qui travaille sur la réserve spéciale de forêt dense de Dzanga-Sangha et du parc national de Dzanga-Ndoki);et
- le programme régional de gestion de l'information environnementale(PRGIE) qui abrite un observatoire des feux de brousse.

Les activités mises en œuvre par le pays pour mieux faire comprendre aux responsables de l'aménagement du territoire, aux décideurs, aux scientifiques et à tous les autres intéressés, l'influence positive et négative des activités humaines sur les écosystèmes forestiers(question7), portent essentiellement sur les actions de sensibilisation(radio rurale) et d' animation(ONG environnementales) et l'IEC.

IL faut ajouter que dans le cadre de l'élaboration de la stratégie nationale et plan d'action en matière de diversité biologique, de nombreux ateliers organisés au niveau local, régional et national ont permis d'édifier les différents partenaires sur les pressions qui affectent les ressources de la diversité biologique, ainsi que sur les conséquences qui en résultent.

Par rapport à la question8, il est à noter qu'au niveau national, les activités visant à rassembler les expériences et connaissances scientifiques sur la gestion des forêts sont peu développées. Une seule activité est actuellement menée dans le cadre du Programme ECOFAC et concerne l'établissement d'un modèle d'aménagement applicable aux forêts denses humides du pays.

Le travail entrepris par ECOFAC/RCA s'appuie sur les résultats de l'expérimentation réalisée en zone de forêt par le CIRAD Forêt (ex Centre Technique Forestier Tropical(CTFT)) et dont l'objectif vise à quantifier les effets de l'exploitation et des éclaircies sur la dynamique des peuplements forestiers.

Pour ce qui est des expériences de gestion des communautés autochtones ou locales, des expériences innovées se poursuivent dans le cadre du projet Biodiversité de Bangassou.

Par rapport à la question 11, dans l'état actuel de connaissance, il existe au niveau du pays quelques études de cas relatives aux effets des incendies de forêt ou d'espèces exotiques sur la diversité biologique des forêts ou des savanes. De telles études pourraient être poursuivies éventuellement dans le cadre des activités du Programme Régional de Gestion de l'Information Environnementales(PRGIE), à travers le projet `Système de Suivi des feux de brousse en République Centrafricaine´(financement FEM).

En tant que pays membre de l'Organisation Africaine du Bois(OAB), la République Centrafricaine a eu à participer à l'élaboration de l'initiative sur les Principes, Critères et Indicateurs(PCI) mise au point par l'OAB pour la gestion durable des forêts tropicales africaines(question14).

La méthodologie retenue par l'OAB pour cette initiative est celle mise au point par le Centre pour la Recherche Forestière Internationale(CIFOR) et qui consiste à la réalisation des tests en vraie grandeur(test de PCI) sur des

unités de gestion sélectionnées dans les différents pays membres de l'Organisation.

L'objectif final de ces tests est la proposition d'un ensemble hiérarchisé de principes- critères- indicateurs- vérificateurs qui soit à la fois pertinent pour la gestion durable des forêts et directement applicable par les différents utilisateurs au niveau national.

En République Centrafricaine, le test de PCIV a été réalisé entre novembre- décembre 1998, sur deux sites forestiers concédés à la Société "Industrie Forestière de Batalimo", grâce au financement de la Coopération Française. Ce test a permis le choix définitif d'un ensemble de PCIV comprenant 256 items dont :

- 4 principes (Politique, Aménagement / Foresterie, Ecologie, Sociologie);
- 17 critères;
- 69 indicateurs;
- 166 vérificateurs.

La répartition de ces items en fonction des quatre principes est la suivante :

- 52 en politique;
- 75 en aménagement / foresterie;
- 61 en écologie;
- 68 en sociologie.

A ce jour, des mesures sont prises au niveau du pays pour évaluer les PCIV ainsi identifiés, afin de promouvoir leur application au niveau national.

Par rapport à la question 15, au niveau national, peu d'études ont été réalisées sur la taxonomie. Quelques données existent pour les forêts dont la gestion a été confiée à des projets de conservation (ECOFAC, Dzanga-Sangha).

Il importe de noter que tous les types de forêt du pays n'ont pas encore fait l'objet d'inventaire, mis à part le massif forestier du sud-ouest (d'une superficie d'environ 37.900km²) qui a été inventorié entre 1991-1995 par le projet d'Aménagement des Ressources Naturelles (PARN). Les inventaires ainsi réalisés portent uniquement sur les espèces intéressantes actuellement à l'exploitation forestière industrielle (soit une quinzaine d'espèces).

Dans le cadre des activités menées actuellement par le projet forêt de Bangassou, un inventaire écologique de la forêt a été réalisé; les résultats issus de ce travail pourraient servir de base pour l'évaluation de la diversité biologique de cette forêt.